

ENQUETE SUR L'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS AUX FACTEURS DE RISQUE DE CANCER

L'enquête sur l'exposition des travailleurs aux facteurs de risque de cancer en Europe vise à combler un important déficit d'information concernant l'exposition à ces facteurs de risque sur le lieu de travail. Cette lacune a largement été reconnue, tout récemment dans le cadre de la révision de la [directive sur les agents cancérigènes et mutagènes](#), mais aussi dans la [communication de la Commission européenne intitulée «Moderniser la législation et la politique de l'Union européenne en matière de sécurité et de santé au travail»](#) (2017). Le projet s'appuie sur les conclusions de l'[étude de faisabilité portant sur la mise au point d'une enquête téléphonique assistée par ordinateur visant à évaluer l'exposition des travailleurs aux substances cancérigènes dans l'Union européenne](#) (2017).

Les travaux préparatoires ont débuté en 2020 avec les premières étapes de la conception méthodologique et l'adaptation au contexte européen d'une enquête australienne similaire. En 2021 et 2022, l'enquête sera élaborée, testée et mise en œuvre sur le terrain. L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) prévoit de publier les premiers résultats en 2023. Enfin, une évaluation sera réalisée en 2024. Le présent document donne un aperçu de ce nouveau projet dans sa phase de démarrage et expose les grandes lignes de la méthodologie envisagée.

Facteurs de risque de cancer sur le lieu de travail

Les facteurs chimiques de risque de cancer sont définis comme des substances ou des mélanges susceptibles de provoquer ou de favoriser le cancer chez les travailleurs exposés. Une corrélation a également été établie entre les rayonnements, le stress et d'autres facteurs liés à l'organisation et aux conditions de travail et des cancers d'origine professionnelle.

Les [cancers d'origine professionnelle](#) constituent l'un des plus graves problèmes de santé auxquels sont confrontés les lieux de travail, en Europe et dans l'ensemble du monde. Selon les estimations, ils sont responsables de [53 % de tous les décès liés au travail](#) dans l'Union européenne (UE) et dans d'autres pays développés. Les causes de la maladie, qui peuvent être multiples, et leurs interactions ne sont pas parfaitement comprises. Selon la [feuille de route relative aux substances cancérigènes](#) en 2016, environ 120 000 cas de cancers d'origine professionnelle surviennent chaque année dans l'UE à la suite d'une exposition à des agents cancérigènes au travail, entraînant approximativement 80 000 décès par an.

Il est essentiel de disposer de données fiables sur l'exposition aux facteurs de risque de cancer sur le lieu de travail, tant pour la sécurité et la santé des travailleurs que pour la productivité et la soutenabilité de l'économie. L'EU-OSHA a constaté un manque de données harmonisées et comparables au niveau européen. Cette enquête innovante permettra d'évaluer le niveau d'exposition aux facteurs de risque de cancer responsables de la plupart des maladies professionnelles en Europe, selon le modèle de l'étude australienne AWES (Australian Workplace Exposures Study) relative aux expositions sur le lieu de travail.

L'EU-OSHA entend contribuer à relever le défi de la réduction des cancers d'origine professionnelle en améliorant les connaissances des décideurs, des chercheurs et des intermédiaires sur l'exposition des travailleurs aux facteurs de risque de cancer. Ces acteurs pourront s'appuyer sur les résultats de l'enquête pour définir des priorités et circonscrire les mesures appropriées. L'enquête devrait dresser un tableau précis et exhaustif des risques actuels résultant de l'exposition des travailleurs aux facteurs de risque de cancer. L'analyse des résultats et des recherches complémentaires contribueront à sensibiliser les parties concernées à la prévention et à la gestion des risques.

Une enquête fiable et innovante

Conformément aux recommandations issues de l'étude de faisabilité et des deux réunions d'experts organisées en 2018 et 2019, l'approche méthodologique de l'enquête repose dans une large mesure sur l'AWES. L'enquête de l'EU-OSHA fournira une évaluation fiable de l'exposition liée aux postes de travail et aux tâches, qui viendra compléter les mesures existantes de l'exposition sur le lieu de travail, les enquêtes nationales et les informations disponibles provenant des administrations nationales dans de nombreux États membres de l'UE.

L'enquête suivra une méthode harmonisée dans toute l'Europe. Elle permettra de comparer les données des différents pays et d'évaluer plusieurs expositions dans un même cadre temporel, à la différence des données existantes, qui ne sont pas recueillies de manière à permettre des comparaisons entre les pays et sont parfois difficiles d'accès.

Les questions posées dans le cadre de l'enquête porteront sur les tâches effectuées par les travailleurs, et non sur l'exposition aux facteurs de risque de cancer. Les données collectées seront ensuite analysées au moyen d'une application déployée sur internet pour évaluer les expositions professionnelles ([OccIDEAS](#)). Cette application, développée pour l'AWES, sera adaptée aux fins de la nouvelle enquête de l'EU-OSHA. Elle a été conçue par les chercheurs pour permettre d'établir un lien entre la description des tâches et les expositions courantes dans l'accomplissement de ces tâches.

Il sera ainsi possible d'éviter les principales limitations d'une enquête classique auprès des travailleurs. Cette méthode d'enquête innovante permettra de limiter le biais inhérent aux déclarations individuelles et de couvrir une population de travailleurs très étendue, y compris ceux qui sont plus difficiles à atteindre (par exemple les travailleurs indépendants, les aides familiaux, le personnel des micro- et petites entreprises).

Méthodologie envisagée

Couverture de l'enquête

L'enquête de l'EU-OSHA sera menée dans une sélection de pays européens largement représentative (Allemagne, Irlande, Espagne, France, Hongrie et Finlande). Dans chacun des pays sélectionnés, l'EU-OSHA prendra contact avec un échantillon représentatif de travailleurs pour un entretien téléphonique concernant leur poste actuel. La taille des échantillons permettra de procéder à une analyse détaillée des résultats (3 000 travailleurs dans chaque pays, en moyenne).

Appui de comités d'experts et consultatif

Un comité d'experts et un groupe consultatif internationaux conseilleront l'EU-OSHA sur la mise en œuvre du projet et formuleront des commentaires sur l'enquête. Le comité d'experts international apportera une contribution technique, tandis que celle du groupe consultatif sera d'ordre plus stratégique.

Lors d'une réunion qui s'est tenue en 2019, les experts ont examiné certaines questions liées à l'élaboration de la méthodologie d'enquête et les facteurs spécifiques de risque de cancer à couvrir, en faisant ressortir les priorités et les difficultés. Une ou deux réunions annuelles seront organisées pendant toute la durée du projet. Le comité se compose de chercheurs spécialisés dans le domaine de l'exposition aux facteurs de risque de cancer, d'épidémiologistes, d'experts en matière de sécurité et de santé au travail, d'hygiénistes du travail et d'experts en matière d'enquêtes auprès des travailleurs.

La première réunion du groupe consultatif de l'enquête sur l'exposition des travailleurs aura lieu en 2020 et une réunion sera ensuite organisée au moins une fois par an. Le groupe se compose de membres désignés représentant les trois groupes d'intérêt du [conseil de direction de l'EU-OSHA](#) et la Commission européenne.

Des comités d'experts nationaux apporteront également leur soutien. Dans chaque pays sélectionné, un comité d'experts se penchera sur les modalités d'adaptation du questionnaire au contexte national. Les experts, principalement des hygiénistes du travail, formuleront également des conseils sur la transposition des termes techniques, vérifieront la traduction dans la langue principale de leur pays et envisageront, si nécessaire, l'introduction d'un nombre limité de nouvelles questions. L'EU-OSHA coordonnera les activités des groupes afin de garantir la comparabilité entre les pays.

Processus d'adaptation et de traduction

En 2020, l'EU-OSHA a entrepris d'adapter le modèle du questionnaire australien au contexte européen. Les principales adaptations concernent le secteur industriel – qui n'est pas aussi développé en Australie qu'en Europe –, les différences entre les législations et les différences éventuelles dans l'exécution des tâches.

Il est essentiel de définir une stratégie de traduction optimale pour assurer que chaque version nationale du questionnaire comporte des questions précises pouvant être posées à tous les travailleurs dans le pays concerné.

et fournisse comme réponses des informations comparables. La traduction du questionnaire suivra l'approche TRAPD (traduction, révision, approbation, pré-test et documentation)¹.

Résultats escomptés

L'enquête produira des données telles que le nombre et les caractéristiques des travailleurs exposés à une série de facteurs de risque de cancer, notamment l'amiante, le benzène, le chrome, les gaz d'échappement des moteurs diesel, le nickel, la poussière de silice, les rayons UV et la poussière de bois. En particulier, des informations seront collectées en ce qui concerne les expositions multiples des travailleurs. Les résultats pourraient être analysés par secteur d'activités, par profession, par pays, par sexe, etc.

Si elle est couronnée de succès, l'enquête ainsi menée dans les six pays sélectionnés constituera une base solide pour se prononcer sur la poursuite de sa mise en œuvre en vue de couvrir tous les pays au cours des années suivantes.

Traduction fournie par le Centre de traduction (CdT, Luxembourg), sur la base d'un original anglais.

¹ J.A. Harkness, «Questionnaire translation», in J.A. Harkness, F. van de Vijver et P.P. Mohler (eds), *Cross-cultural survey methods*, John Wiley & Sons, Hoboken, NJ, 2003, p. 35-56.